

décembre 2021

## Réalisez votre programme de logements à la Lainière, le nouveau quartier d'activités habité de la métropole lilloise (Roubaix, Wattrelos)

Après l'attribution du lot vitrine (tertiaire et activités) sur les boulevards de la Liberté et de la Laine en juin dernier, c'est au tour des lots L1 et L2 de faire l'objet d'une consultation d'opérateurs pour la réalisation d'un programme de logements.

Sur 33 ha, la Lainière poursuit son histoire en se transformant en quartier d'activités habité où s'harmonisent au fil du temps, création d'emplois et qualité de vi(II)e. Pensée dans sa globalité et de manière durable, la Lainière devient **un espace de ville commun que salariés et habitants se partagent**. C'est un **territoire vertueux** qui prend vie grâce aux espaces publics qui se dessinent (voie verte, bassins paysagers, placettes...), aux activités de production qui se déploient (artisanat, petite industrie, commerce de gros...) et aux nouveaux lieux de vie qui se construisent (logements individuels et collectifs).

### Un projet audacieux attendu

Cette consultation est ouverte aux opérateurs et aux groupements d'opérateurs aguerris en montage d'opérations de logements collectifs et individuels.

Le lauréat devra développer **un programme de 7 350m<sup>2</sup> de surface de plancher maximum** (90 logements maximum) sur un terrain de 17 709m<sup>2</sup>.

Les ambitions pour la Lainière, comparables à celles des sites d'excellence de la métropole (Union, Eurasanté, Euratechnologie...), sont fortes : nous attendons un projet porteur de sens et à contre-courant des offres similaires aux zones d'activités du 20<sup>e</sup> siècle, consommatrices d'espace qui ne s'inscrivent pas dans la qualité urbaine.

**A la Lainière, l'ordinaire résulte d'un équilibre permanent entre exigence et excellence, dans chaque décision et mise en application.**

### Développez vos programmes de logements sur les lots L1 et L2

Collectifs et individuels (du T2 au T5), les logements devront comprendre un minimum de 30% de logements sociaux (dont 30% de PLAI) et un maximum de 70% de logements en accession (dont une partie en intermédiaire).



Considérant l'emplacement des lots, sur l'axe entre Roubaix et Wattrelos, nous attendons un projet innovant dans sa programmation et sa conception. **Celui-ci devra ainsi être vertueux à l'image du projet de la Lainière dans son ensemble.**

### La sélection des opérateurs

Cette consultation se déroulera en quatre phases :

- La première est la remise des candidatures pour le 21 janvier 2022.
- Quatre équipes au maximum seront alors retenues pour une présentation sur site des ambitions du projet en février 2022.
- Il s'agira ensuite pour les candidats de produire une offre initiale en avril 2022 avant un atelier en mai, qui permettra d'échanger sur le projet immobilier et de le faire évoluer vers les ambitions de qualités architecturales et environnementales attendues.
- Les offres finales devront être remises pour le mois de juin 2022.

**Le dossier de consultation et les annexes sont disponibles sur [www.villerenouvelee.fr](http://www.villerenouvelee.fr) (rubrique actualités).**